Zeitschrift: Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische

Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité

classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 71 (2014)

Heft: 1

Artikel: Notes critiques sur l'élégie 4,1 de Properce

Autor: Dominicy, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-389738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes critiques sur l'élégie 4,1 de Properce

Par Marc Dominicy, Bruxelles

Abstract: Cet article propose des corrections nouvelles pour six passages appartenant à l'élégie 4,1 de Properce. Des développements connexes portent sur le texte à éditer dans deux autres cas (2,1,51–52; 2,3,21–22). À chaque fois, l'argumentation fournie se fonde sur un examen critique des hypothèses précédemment avancées, tout en établissant que l'émendation défendue respecte le principe de vraisemblance paléographique et ne déroge pas aux diverses contraintes qui s'appliquent à l'extrait ou au corpus en cause. Lorsque cela s'avère possible, on s'efforce de montrer que la version privilégiée autorise une interprétation littérale ou symbolique plus riche, et qui trouve des échos significatifs dans le reste de l'œuvre.

Dans ce qui suit, je voudrais me pencher sur les problèmes textuels que soulèvent six passages appartenant à l'élégie 4,1 de Properce¹. Afin de ne pas multiplier inutilement les références bibliographiques, je renverrai le lecteur à la liste des éditions et commentaires de Properce que fournit Stephen J. Heyworth², en précisant par ailleurs que les émendations ou conjectures dues à des philologues dont la contribution n'est pas expressément citée figurent dans l'ouvrage classique de William R. Smyth³.

4,1,7–8 Tarpeiusque pater nuda de rupe tonabat et Tiberis rostris aduena clausus erat.

8 rostris Postgate: nostris NFLPT | clausus ego: bubus NT: bobus P2: tutus FLP

«Le Père tarpéien tonnait depuis une roche nue et le Tibre, fleuve étranger, était fermé aux navires de guerre.»

- 1 Ce travail a bénéficié de discussions particulièrement enrichissantes que j'ai pu mener avec Éric Coutelle, auteur d'un commentaire encore inédit du Livre IV.
- Voir S.J. Heyworth, Sexti Properti Elegos (Oxford 2007) lxviii-lxxvi; Cynthia: A Companion to the Text of Propertius (Oxford 2007) 608-615. À cette liste, on ajoutera: A. Tovar/M.T. Belfiore Mártire, Propercio. Elegías (Barcelone 1963); S. Viarre, Properce. Élégies (Paris 2005); G. Giardina, Elegie. Properzio (Pise/Rome 2010); D. Flach, Properz. Elegien. Lateinisch und deutsch et Properz. Elegien. Kommentar (Darmstadt 2011), 2 vol. Dans ce qui suit, je fais référence aux éditions (commentées ou non) et aux commentaires (sans texte édité) en donnant le nom de l'auteur ou des auteurs, plus la mention «éd.» ou la mention «comm.», respectivement; les éditions partielles sont expressément signalées par le numéro du Livre; sauf indication contraire, je me rapporte à la dernière version publiée.
- 3 W.R. Smyth, Thesaurus criticus ad Sexti Propertii textum (Leyde 1970).

Les tentatives qui ont pu être faites⁴ pour défendre le texte transmis par N et T se heurtent au caractère ornemental de l'épithète *aduena* appliquée au Tibre (Ov. fast. 2,68; 3,524)⁵. La correction de Postgate (éd. 37) jouit d'une très grande plausibilité paléographique: voir rostro-nostrae pour uestrae en 1,21,4 (Richmond éd. 136), nostra pour rostra en 3,3,32, nostro pour rostro en 4,1,142 (dont je traiterai plus loin), nostri pour rostri dans Lucil. 212 [Marx] = Non. 234 [Lindsay]. Quant à la forme clausus, écrite clusus⁶, elle a pu se corrompre de diverses manières: dusus, elusus, lusus, uusus,...; on trouve lusu(s), (d)elusus, ludus et lupus pour clusus dans Priap. 77,14 [Clairmont]. En tout état de cause, le choix secondaire de bubus s'est d'autant mieux imposé qu'Ovide recourt à ce terme dans des contextes thématiquement similaires (ars 3,119–120: Quae nunc sub Phoebo ducibusque Palatia fulgent, | quid nisi araturis pascua bubus erant?; fast. 1,243–244: Hic ubi nunc Roma est, incaedua silua uirebat | tantaque res paucis pascua bubus erat).

Le participe *clausus* s'emploie avec *mare* afin de désigner une mer rendue non navigable par les conditions naturelles ou par l'action humaine (Cic. ad Q. fr. 2,5,5 [Shackleton Bailey], Manil. 32; Liv. 37,13,12; Manil. 3,641; Germ. 308), et avec un datif pour désigner les entités auxquelles un lieu demeure fermé (Cic. Manil. 32: sociis ego uestris mare per hosce annos clausum fuisse dicam, Verr. 4,116: portum Syracusanorum, qui tum et nostris classibus et Carthaginiensium clausus fuisset, Verr. 5,6: aditus omnis hominibus sine ulla facultate nauium non modo disiunctus sed etiam clausus est; Liv. 37,13,12: clausumque iam mare commeatibus Italicis erat)⁷. Rostris fonctionnant comme une métonymie, le vers 8 nous situe vraisemblablement à l'époque où les arsenaux appelés Naualia n'abritaient pas encore les vaisseaux de guerre⁸; les remontées du Tibre que la légende attribue à Saturne (Ov. fast. 1,233-240), à Évandre (Ov. fast. 1,499-508; 4,65; 5,643–644) puis à Énée (Verg. Aen. 8,86–101; Ov. fast. 1,519), appartiennent à un passé encore plus lointain, et tout laisse penser que les Romains imaginaient leurs protagonistes dans des barques ou des bateaux à quille plate. Properce renverse ici la syntaxe d'une affirmation que l'Énéide (8,472) met dans la bouche d'Évandre, à propos de la domination étrusque sur la rive droite et le cours

- 4 Voir, par exemple, N.B. Booth, «Propertius 4.1.8», ClQu 37 (1987) 528–529.
- Voir S.J. Heyworth, «Notes on Propertius, Books III and IV», *ClQu* 36 (1986) 208–209, comm. 414–415; Viarre éd. 214 n. 745.
- 6 Voir ThLL s.v. claudo 1300,29 sv.; L. Havet, Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins (Paris 1911) 223, §947; 335, §1353.
- 7 ThLL s.v. claudo 1302,12 sv.; 1303,42 sv. Sur la formule consacrée mare clausum, voir E. de Saint-Denis, «Mare clausum», REL 25 (1947) 196–214; J. Le Gall, Le Tibre fleuve de Rome dans l'Antiquité (Paris 1953) 249–250; P.-J. Dehon, «Aratos et ses traducteurs latins: de la simple transposition à l'adaptation inventive», RBPhH 81 (2003) 93–115.
- Sur les Naualia, on lira Le Gall op. cit. (n. 7) 103–111. Un passage de Tite-Live mérite d'être cité ici: naues Antiatium partim in naualia Romae subductae, partim incensae, rostrisque earum suggestum in foro exstructum adornari placuit, Rostraque id templum appellatum (8,14,12); voir aussi, chez Properce lui-même, le vers 3,3,8: regiaque Aemilia uecta tropaea rate.

supérieur du fleuve: *Tusco claudimur amni*⁹; Virgile avait appliqué le même traitement à la formule *mare clausum* lorsqu'il avait fait dire à Pallas, fils d'Évandre: *Ecce maris magna claudit nos obice pontus (Aen.* 10,377). Les rapprochements ainsi établis dotent le texte d'une motivation intertextuelle dont ne bénéficie pas l'émendation de Heyworth (n. 5) (*et Tiberis nostris aduena murus erat*), fondée sur un simple parallèle avec 4,4,13 (*murus erant montes*).

Tel que je propose de le reconstruire, le passage relaie immédiatement le vers 3 (atque ubi Nauali stant sacra Palatia Phoebo). Dans Verg. georg. 3,29, l'adjectif nauali sert à désigner les colonnes fabriquées après Actium avec les éperons des navires ennemis (voir Serv. ad 3,29); et il réapparaît dans Verg. Aen. 8,682-684 et Ov. ars 3,389–392, lorsqu'est évoquée la couronne d'Agrippa, elle-même ornée de rostres (Verg. Aen. 8,684: tempora ... rostrata)10. Mais on trouve d'autres échos significatifs dans le corpus propertien. Placé à l'initiale de 3,18,1, Clausus sert à décrire la configuration du Portus Iulius qu'Agrippa venait de créer en perçant un canal entre le Lucrin et l'Averne: ce dernier lac «clôturait» ainsi les nouvelles installations, dont les arsenaux devaient se substituer aux Naualia¹¹. Mais, comme chez Virgile (Aen. 7,706–709; 10,345) et Tite-Live (2,16,4–5), clausus nous renvoie aussi à l'étymologie de Claudius, donc à l'histoire de cette gens Claudia dont le défunt Marcellus faisait partie¹²: un réseau de paronomases relie d'ailleurs Clausus (vers 1) à Claudius (vers 33) par l'intermédiaire de clausit (vers 16), plausum (vers 17), cautus (vers 25) et inclusum (vers 26). Célébré en 3,18,33 pour sa conquête de Syracuse, Marcus Claudius Marcellus réapparaît en 4,10, 39-44: vainqueur à Clastidium, il a contenu les Gaulois qui avaient franchi le Pô et leur a donc «fermé» la route (voir plus loin, à propos de 4,1,19). En 4,11,51–52, la locutrice (Cornelia) invoque l'exemple de la matrone ou vestale *Claudia* qui parvint à dégager miraculeusement des fonds ensablés le navire amenant la statue de Cybèle; membre de la même gens (Ov. fast. 4,305: Claudia Quinta genus Clauso referebat ab alto), la jeune femme porte un nom qui résume, à lui seul, tout le sens de l'épisode: si elle avait manqué, comme la rumeur le prétendait, à son devoir de chasteté, sa faute aurait bel et bien «fermé» l'accès de Rome

- 9 Voir K.-W. Weeber, «Properz IV,1,1–70 und das 8. Buch der Aeneis», *Latomus* 37 (1978) 491–492.
- Voir J. Gagé, Apollon romain. Essai sur le culte d'Apollon et le développement du «ritus graecus» à Rome des origines à Auguste (Paris 1955) 540; G. Binder, Aeneas und Augustus. Interpretationen zum 8. Buch der Aeneis (Meisenheim am Glan 1971) 230–232; J.-M. Roddaz, Marcus Agrippa (Rome 1984) 133–135,186.
- Heyworth comm. 381. Sur le *Portus Iulius*, voir Verg. *georg*. 2,161–164 (où apparaît le mot *claustra*) et *Aen.* 5,813; sur son rôle militaire, on lira M. Pagano, M. Reddé et J.-M. Roddaz, «Recherches archéologiques et historiques sur la zone du lac d'Averne», *MEFRA* 94 (1982) 271–323, ainsi que Roddaz *op. cit.* (n. 10) 95–114.
- 12 Voir Richardson éd. 391; R. Maltby, A Lexicon of Ancient Latin Etymologies (Leeds 1991) 134; J.J. O'Hara, True Names: Vergil and the Alexandrian Tradition of Etymological Wordplay (Ann Arbor 1996) 109,195; M. Paschalis, Virgil's Aeneid: Semantic Relations and Proper Names (Oxford 1997) 268,352.

à la déesse¹³. Associée ou non à la tradition élégiaque de l'*exclusus amator*, la thématique du lieu clos qu'on cherche à pénétrer ou dont on veut s'échapper traverse tout le livre IV¹⁴. Le potentiel évocatif de *clausus* rend cette correction de loin préférable à *(rostris...) nudus* (Giardina éd. 350), que sa proximité avec *nuda* aurait dû préserver de la corruption.

4,1,17–20 Nulli cura fuit externos quaerere diuos, cum tremeret patrio pendula turba sacro, annua cum accenso celebrata Parilia faeno, qualia nunc curto lustra nouantur equo.

19 cum ego: -que NFLPT | celebrata Phillimore: celebrare NFLPT

«Il ne venait à l'idée de personne de se donner des dieux étrangers, alors que le peuple, animé par ses croyances, tremblait devant le rite ancestral, et que les Parilies se célébraient annuellement avec leurs feux de paille, comme aujourd'hui on marque un nouveau lustre en coupant la queue d'un cheval.»

Rothstein (éd. II,194–195) a voulu justifier le texte transmis par la liberté que Properce aurait prise de recourir à -que après des propositions négatives; mais dans le passage sur lequel il se fonde (1,2,29–30), le double -que, qui équivaut à aut ... aut, figure sous la portée de la négation, comme cela se passe souvent avec et¹⁵; or le vers 19 doit recevoir ici une lecture positive (Enk comm. 290–291). Quant au parallèle (2,1,19–26) que Fedeli (éd. du Livre IV 79–80) invoque pour justifier son hypothèse d'un lien adversatif entre une proposition négative et une proposition affirmative introduite par -que, il se révèle illusoire: en effet, dans l'attaque du vers 2,1,19 (bellaque resque tui ...), -que répété ne connecte pas l'énoncé à ce qui précède, de sorte que l'effet de sens adversatif naît alors d'une simple juxtaposition 16.

L'émendation *cum* crée, entre le vers 4,1,18 et le distique qui suit, une asyndète doublée d'une continuité sémantique. On sait que les scribes confondent

- Sur la portée de cet épisode, voir J. Gérard, «Légende et politique autour de la Mère des Dieux», *REL* 58 (1980) 53–175; J.-M. Pailler, «Des femmes dans leurs rôles: pour une relecture des guerres civiles à Rome (I^{er} siècle av. J.-C.)», *Clio* 5 (1997) [http://clio.revues.org/index408.html].
- Sur cet aspect de l'élégie 4,7, voir mon article «Properce, 4,7,23–26», MusHelv 66 (2009) 129–140.
- 15 J'ai déjà discuté de ce problème dans deux articles précédents: «Properce, 4,7,23–26» (n. 14) 134 et «L'élégie III, 22 de Properce. Propositions pour une nouvelle édition critique», AntCl 79 (2010) 160.
- La même conclusion s'applique, pour diverses raisons, aux autres exemples que mentionnent Fedeli (Cic. leg. agr. 1,24, Catil. 2,28, Tusc. 1,71; Liv. 21,6,7; Ov. met. 2,811) et A.E. Housman (Manil. 1,876–879; 2,722–724; Val. Flac. 1.699) dans son éd. du Livre I de Manilius (Cambridge ²1937) 78. J. Wackernagel, Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch. Zweite Reihe (Bâle ²1928) 312 invoque Hor. sat. 1,1,1–3 (Qui fit ... ut nemo ... contentus uiuat, laudet diuersa sequentes?) où laudet prend pour sujet un unusquisque implicite, mais où -que ne figure pas.

aisément cum et -que (Havet (n. 6) 178, §727–728; 180, §749; 181, §760): voir Sen. Med. 942 [Viansino] et Manil. 1,584 où il faut lire, avec Bentley, inuida cum obliqua radiorum munera flamma au lieu de inuiaque [Housman, Goold]. La substitution de celebrata (Phillimore éd.) à celebrare ne heurte pas davantage la vraisemblance paléographique: on trouve notamment parare pour parata dans Lucan. 7,303 [Housman, Shackleton Bailey]. Chez Properce, la conjonction cum s'élide soit devant un monosyllabe (2,17,18: cum in; 2,22,29: cum e; 4,2,29: cum est), soit devant un mot palimbacchiaque, choriambique, ou encore molosse comme accenso dans notre cas et obliquā chez Manilius (2,1,31: cum attractus; 2,3,21: cum antiquae; 2,14,5: cum aspexit; 2,18,11: cum amplexa; 4,7,36: cum insidiis)¹⁷. L'attaque annua cum provient sans doute de Catull. 64,388, qui traite également de rites accomplis chaque année (annua cum festis uenissent sacra diebus). Enfin, le Livre IV renferme deux autres exemples où un participe non accompagné du verbe «être» fournit, avec d'éventuels adjoints, le prédicat d'une subordonnée introduite par cum¹⁸:

cum subito rauci sonuerunt cardine postes et leuia ad primos murmura facta Lares. (4,8,49–50)

«lorsque soudain la porte a grincé sur ses gonds et que de légers chuchotements se sont fait entendre à l'entrée.»

Claudius a Rheno traiectos arcuit hostes
Belgica cum uasti parma relata ducis
Virdomari. (4,10,39–41)

«Claudius contint les ennemis venus du Rhin lorsqu'ils eurent traversé [le Pô], en cette occasion où fut ramené le bouclier belge du géant qui était leur chef, Virdomar.»

Par ailleurs, une correction comparable me paraît devoir s'appliquer à un autre passage, où elle instaure une asyndète analogue à celle posée pour 4,1,17–20:

et sua cum antiquae committit scripta Corinnae, carmina cum quaeuis non putat aequa suis. (2,3,21–22)

22 cum ego: qu(a)e NFLPT | quaeuis ς: quiuis NFLPT

Avec Fedeli (éd. du Livre II 69), je conserve en 2,1,31 attractus (NA) au détriment de tractus (T).
 G.P. Goold, «Noctes Propertianae», HarvStud 71 (1967) 60–61, et de nombreux éditeurs avec lui, adoptent, en 4,8,49–50, la correction humaniste nec parce que les épithètes rauci et leuia leur paraissent contradictoires. Mais si le et interpropositionnel exprime la succession temporelle selon un effet de sens des plus communs, le bruit grinçant de la porte peut précéder les chuchotements de serviteurs animés par le souci de ne pas troubler leur maître, voire de calmer l'intruse; la scène nous est rendue dans son déroulement même, comme l'a bien senti J.B. DeBrohun, Roman Propertius and the Reinvention of Elegy (Ann Arbor 2003) 144–145.

«et quand elle confronte ses écrits avec ceux de l'antique Corinne, quand elle juge, des premiers poèmes venus, qu'ils ne sont pas égaux aux siens.»

On notera que Properce use volontiers de *quiuis*¹⁹: 1,9,4; 1,9,14; 2,6,26; 2,13,44; 2,15,40; 2,16,15; 2,25,48; 3,16,18. La corruption *quaeuis* = *queuis* > *quiuis* n'a évidemment rien d'inattendu²⁰. Sur la valeur que ce déterminant peut acquérir en contexte métalittéraire, voir Hor. *ars* 263 (*Non quiuis uidet inmodulata poemata iudex*).

4,1,35–36 Et stetit Alba potens, albae suis omine nata; huc ubi Fidena est, longum erat ire uias.

36 huc *ego*: hac NFLPT | fidena est *ego*: fidenas NFLPT | longum *ego*: longe NFLPT | ire FLP: isse NT

«Et Albe se dressait puissante, née sous l'auspice d'une truie blanche; pour aller là où se trouve Fidènes, il aurait fallu courir longtemps les routes.»

Comme l'avaient déjà noté Friedrich B. Eschenburg et Lucian Mueller²¹, *longē* erat est métriquement suspect. Si l'on opte pour *longa* avec de nombreux éditeurs, il faut corriger *uias* en *uia* afin de pouvoir reconnaître, dans le nominatif

- 19 H. Tränkle, Die Sprachkunst des Properz und die Tradition der lateinischen Dichtersprache (Wiesbaden 1960) 163.
- De nombreux éditeurs privilégient la reconstitution humaniste carminaque Erinnae (ou Erinnes), que justifierait la leçon lyrines, notamment écrite dans la marge du manuscrit T. Mais on peut douter que lyrines provienne d'une glose (par exemple, λυρικής), comme l'envisagent Baehrens (éd. 41), D.R. Shackleton Bailey (Propertiana (Cambridge 1956) 65-66), Heyworth (éd. 39; comm. 122) et Fedeli (éd. du Livre II 137); quant aux divers scénarios imaginés par J.L. Butrica (The Manuscript Tradition of Propertius (Toronto/Buffalo/Londres 1984) 77-78; «The Transmission of the Text of Propertius», dans H.-C. Günther, éd., Brill's Companion to Propertius (Leyde/Boston 2006) 32-33) pour défendre Erinnae et pour expliquer quiuis, ils défient l'imagination (voir les critiques de Fedeli et de H.-C. Günther, Quaestiones Propertianae (Leyde/ New York/Cologne 1997) 98-99, qui a bien perçu le ton ironique du passage). Il est beaucoup plus probable qu'un scribe, songeant à la Corinne ovidienne, ait cru lire lyricis (liricis) derrière quiuis (ou cuiuis) sur le modèle de carmina, cum lyricis sim magis apta modis (Ov. epist. 15,6). On notera (Richmond éd. 143) que lyricis réapparaît dans des manuscrits tardifs, entre autres le Salmanticensis 245 (n. 127 de Hanslik, n. 103 de Butrica) qui contient aussi Ov. epist. 15 (voir A. Tovar, «Loci Propertiani», Hommages à Max Niedermann (Bruxelles 1956) 324-328). Cette conjecture se retrouve chez Tovar et Belfiore (éd. 55): carmina, quae lyricis non putat aequa suis?, puis dans l'éd. Giardina de 2005 106: carmina quae lyricis condidit apta modis. En 2010, Giardina (éd. 17-18,132) se rabat sur une solution nettement plus conservatrice qu'envisageait déjà Barber (éd. 34): carmina quod quaeuis non putat aequa suis; pour sa part, Günther propose carmina enim quaeuis non putat aequa suis.
- F.B. Eschenburg, Observationes criticae in Propertium (Bonn 1865) 18–28; Mueller éd. l; voir aussi Rothstein éd. II,379 et M. Platnauer, Latin Elegiac Verse: A Study of the Metrical Usages of Tibullus, Propertius & Ovid (Cambridge 1951) 88.

longa ... uia, un attribut appliqué, via le verbe copule, à un sujet grammatical constitué de l'infinitif isse/ire régissant l'accusatif de mouvement Fidenas; il en résulte que ubi ne peut revêtir qu'une valeur temporelle, ce qui explique le succès de la correction tunc (Ritschl) pour hac des manuscrits (Hutchinson éd. du Livre IV 68). Mais le texte ainsi reconstitué allie la maladresse syntaxique à la platitude du contenu.

Dans la mesure où Properce élide librement les nasales -um ou -em à la même position métrique (1,10,16; 2,24,40; 3,2,20; 3,8,22; 3,15,40; 3,22,12; 4,1,30; 4,7,48; 4,8,70), longum offre une alternative plus crédible. En effet, le tour longum est/erat («il serait/aurait été trop long»; cf. ThLL s.v. longus 1639,82sv.) se combine aisément avec un infinitif; voir, par exemple: Ter. Andr. 977; Cic. Phil. 2,27, Sest. 12, Verr. 2,4,135; Ov. fast. 2,371;4,95;6,325; Sen. contr. 7,7,15; Petron. 28,1. La correction permet, en outre, de conserver le syntagme ire uias, qui occupe la même position métrique chez Properce lui-même (1,1,18; voir ire ... uias en 1,8,30, ainsi que inire uias en 2,33,8 ou ire uiā en 2,25,38 et 3,16,12) ou chez Mart. (7,6,2), et qui se trouve encore attesté dans Sen. Herc. f. 548 ou Val. Flac. 4,371. La corruption longe, qu'aurait pu déclencher le simple voisinage de erat (voir tarde est pour tardum est dans Stat. Ach. 1,47 [Méheust]), s'explique ici par un écho du vers 1,20,18 (egressam longe Phasidos isse uiam) qui a également produit la substitution de isse à ire dans les manuscrits N et T.

Les émendations proposées pour le premier hémistiche²² font de celui-ci un complément directionnel où la relative introduite par *ubi* modifie *huc* (voir Sen. Apocol. 7,1: uenisti huc ubi mures ferrum rodunt); comme au vers 3.18.21 (sed tamen huc omnes, huc primus et ultimus ordo), le mouvement est exprimé sans l'entremise d'un verbe. Le singulier *Fidena*, légitimé par la source virgilienne de Properce (Aen. 6,773), se lit dans Plin. nat. 16,11 et Tac. ann. 4,62. Le passage de Tacite montre que Fidènes était devenue une sorte de banlieue (ob propinquitatem loci) dans les premiers temps de l'Empire; l'usage propertien de huc et est reflète cette proximité récente et l'oppose à l'éloignement antérieur. La syntaxe ainsi attribuée à la proposition relative se retrouve en 4,1,3-4 (atque ubi Nauali stant sacra Palatia Phoebo, | Euandri profugae concubuere boues) et 4,4,13 (ubi nunc est Curia, saepta; ponctuation de Fedeli éd. du Livre IV 139)23. Les confusions entre huc et hac abondent et la réduction de Fidena est à Fidenas, qui a créé une rime avec uias, ne saurait étonner: on trouve, par exemple, sitas pour sita est chez Lucr. 3,306 [Martin]. De même, je suppose que cantas recouvre cantu est en 4,1,73 (voir ci-dessous) et que *noces* recouvre *nota est* en 4,2,19²⁴.

²² Smyth *op. cit.* (n. 3) 128 attribue la correction *huc* à «Guey *tacite*» (voir J. Guey, «Avec Properce au Palatin: légendes et promenade (ad Prop. IV, 1, v. 1–56)», *REL* 30 [1952] 186–202); mais ce dernier auteur conserve *hac ubi*, «par là où» (198) et, en réalité, adopte la correction *huc* (Palmer, Baehrens, Housman) pour *heu* des manuscrits au vers 40 (195,201).

Pour des exemples similaires, voir Ov. fast. 1,243–244 (Hic ubi nunc Roma est, incaedua silua uirebat | tantaque res paucis pascua bubus erat) et Lucan. 6,355–359 (Housman ad loc. 165).

²⁴ Voir mes «Notes critiques sur l'élégie IV,2 de Properce», Latomus 68 (2009) 928.

4,1,73–74 Accersis lacrimas: cantu est auersus Apollo, poscis ab inuita uerba pigenda lyra.

73 cantu est ego: cantas NFLPT

«Tu ne fais venir que des larmes: Apollo éprouve de l'aversion pour ton chant, tu demandes à une lyre rebelle des mots que tu vas regretter.»

Comme le souligne Riesenweber²⁵, ni la solution de Baehrens (accersis lacrimas cantans)²⁶, ni celle de Sandbach (auersus cantat Apollo)²⁷ ne donnent entière satisfaction. Si l'on en croit les bases de données existantes, la forme cantans du participe présent ne s'utilise quasiment jamais en latin classique (voir l'unique exemple de Hyg. fab. 165,2) et n'apparaît pas en poésie avant le Moyen Âge. La solution de Sandbach éloigne notre texte de son imitation par Calp. ecl. 4,9–10 (Dulce quidem resonas, nec te diuersus Apollo | despicit) et nous contraint à imaginer que le dieu s'attache à peindre l'échec esthétique de Properce; or les exemples parallèles que Sandbach et Heyworth (comm. 426–427) invoquent sur ce point manquent de pertinence: dans Ov. am. 3,9,23–24 comme dans Tib. 2,5,1–18, rien n'indique que les plaintes ou les prédictions d'Apollon puissent exprimer quelque défaveur.

Les arguments qui plaident pour l'authenticité – autrefois remise en cause (Smyth (n. 3) 130) – de *accersis lacrimas* appuient, eux aussi, cette conclusion. Le verbe *accerso/arcesso* sert souvent à décrire la démarche, éventuellement sacrificielle, qui suscite la venue d'un dieu présumé favorable, comme Cybèle (Fast. Praenest. = CIL I²1,235; Liv. 34,5,10; Ov. *fast.* 4,263; Val. Max. 8,15,3), Esculape (Liv. 10,47,7; Val. Max. 1,8,2), Jupiter (Sen. *nat.* 2,49,3) ou Mercure (Pers. 2,44–45); voir *ThLL* s.v. *accerso/arcesso* 453,8sv.; 454,3sv. Mais on l'emploie aussi avec des syntagmes nominaux (objets à l'actif, sujets au passif) qui font référence à des sensations ou à des processus physiologiques susceptibles d'envahir le corps, tels la mort ou le sommeil (3,17,14: *accersitus erit somnus in ossa mea*); voir *ThLL* s.v. *accerso/arcesso* 453,20sv. Il est permis de penser, dès lors, que les larmes, en tant que métonymie du chagrin, se substituent ici à un Apollon qui choisit de se dérober plutôt que de chanter ou de prédire.

Hutchinson (éd. du Livre IV 74) envisage d'éditer *cantes* interprété comme une protase conditionnelle; mais on s'attendrait alors à trouver un futur dans l'apodose (voir plus loin, à propos de 4,1,141–142). Pour *auersus* régissant un ablatif ou un datif en poésie, voir: Hor. *sat.* 2,3,107, *carm.* 2,4,19; Ov. *am.* 3,12,39; Sen. *Med.* 10; Stat. *Theb.* 5,297, 8,211. Exemples en prose: Cic.

²⁵ T. Riesenweber, *Uneigentliches Sprechen und Bildermischung in den Elegien des Properz* (Berlin 2007) 382–383.

La correction *cantans*, revendiquée par Baehrens (éd. 157), figure déjà dans le manuscrit Leiden Voss. lat. O. 82 (n. 89 de Hanslik, n. 45 de Butrica); voir Hanslik (éd. 153) et Flach (éd. 230).

²⁷ F.H. Sandbach, «Some Problems in Propertius», ClQu 12 (1962) 270–271.

fam. [Planc.] 10,24,6; Liv. 2,45,2; Sen. nat. 3,0,13; Quint. inst. 7,1,11. La corruption de cantu est en cantas met en jeu la dérive paléographique déjà postulée à propos de 4,1,36.

4,1,121–126 Vmbria te notis antiqua Penatibus edit:
mentior an patriae tangitur ora tuae
qua nebulosa cauo rorat Meuania campo
et lacus aestiuis intepet Vmber aquis;
scandens Asisi consurgit uertice murus,
murus ab ingenio notior ille tuo.

125 scandens ego: scandentisque NFLPT | asisi Lachmann: asis NFLPT

«L'antique Ombrie te donne naissance dans une maison renommée: si je ne me trompe, on touche aux confins de ta patrie là où la brumeuse Mévanie dégoutte de rosée au creux de la plaine et où les eaux du Lac Ombrien se réchauffent en été; la muraille d'Assise s'élève en montant jusqu'à son sommet, cette muraille rendue plus illustre par ton génie.»

Malgré les arguments qu'on a voulu avancer en faveur de la leçon transmise²⁸, l'émendation Asisi, que Hertzberg (éd. II,414) attribue à une communication personnelle de Lachmann²⁹, se recommande par sa plausibilité paléographique et syntaxique; il s'agit en effet du génitif contracté de Asisium (voir ThLL s.v. Asisium). Cependant, l'alternance, dans Ptol. 3,1,53 [Stückelberger-Graßhoff], entre Ασίσιον et une graphie Αἰσίσιον, la forme médiévale Assisium, et la prononciation actuelle du toponyme Assisi, indiquent que Asisi doit recevoir une scansion molosse. La disparition de -que élimine une maladresse syntaxique épinglée par Sandbach (n. 27) 271-272 et Heyworth (comm. 430); en outre, elle instaure une nette différence entre le territoire d'Assise et les deux sites (Mévanie, Lac Ombrien) qui le bordent (Cairns (n. 28) 55–56). Le lecteur est ainsi invité à refaire mentalement l'expérience de celui qui s'approcherait de la ville avant d'en découvrir l'élévation. Construit avec murus, scandens souligne davantage l'impression suscitée par la muraille lorsqu'on la contemple d'en bas; voir 1,14,5 (et nemus omne satas intendat uertice siluas) qui suffit à défendre uertice contre les objections que Sandbach et Heyworth reprennent à Richmond (éd. 334), ainsi que Stat. Ach. 1,448–449 (rupibus expositis longique crepidine dorsi | Euboicum scandens Aulis mare).

Voir F. Cairns, *Propertius: The Augustan Elegist* (Cambridge 2006) 5–7.

²⁹ Fedeli (éd. du Livre IV 101) renvoie à une note de Lachmann dans la Zeitschrift für geschicht-liche Rechtswissenschaft 11,1 (1842) 117 = Kleinere Schriften zur classischen Philologie, J. Vahlen (éd.) (Berlin 1876) 248; mais la correction Asisi n'y figure pas. Flach (comm. 223) affirme que Lachmann se fondait sur une attestation épigraphique de Asisio (CIL XI.5384; voir ThLL s.v. Asisium 796,5-6); à ma connaissance, rien n'appuie cette hypothèse.

La corruption est issue d'un rapprochement indû entre 4,1,125–126 et 4,1,65–66:

scandentes quisquis cernit de uallibus arces, ingenio muros aestimet ille meo.

(4,1,65-66)

65 quisquis N: quasuis FL: siquis PT

«Si quelqu'un contemple les citadelles qui s'élèvent depuis les vallées, eh bien qu'il en mesure les murailles à l'aune de mon génie.»³⁰

Dans le manuscrit N, *quis*- abrégé remplit un espace préalablement laissé vide³¹. On peut penser que l'hésitation du scribe et le désaccord des manuscrits s'expliquent par le fait que l'archétype portait *scandentisque quis*. Du coup, *scandentisque* s'est propagé à 4,1,125, ce qui a déclenché l'adaptation de *Asisi* en *Asis*. On notera que 4,1,65 et 4,1,125 partagent le même profil métrique, avec quatre spondées devant le dactyle cinquième, et que 1,14,5 exhibe des spondées aux pieds III et IV; que, dans tous ces vers, un verbe à la troisième personne se situe entre la penthémimère et l'hephthémimère ou la fin du pied IV; que, chaque fois, la clausule se compose d'un mot dactylique commençant par *u*- et d'un bisyllabe terminé par -s. De telles convergences interdisent de considérer 4,1,125–126 comme le produit d'une interpolation.

4,1,139–142 Nam tibi uictrices quascumque labore parasti, eludit palmas una puella tuas; et bene confixus mento discusseris uncum, nil erit hoc: rostro te premat ansa sua.

141 confixus ego: confixum NFLPT | discusseris ς : discusserit NFLPT || 142 rostro ς : nostro NFLPT | ansa ς : ausa NFLPT | sua ego: suo FLPT: tuo N

«En effet, quelles que soient les palmes de victoire que tu t'es acquises par ton labeur, il suffit d'une seule femme pour s'en jouer; et tu auras beau [en te secouant] détacher de ton menton le croc dont tu es transpercé, cela ne te servira à rien: il faudra alors que son crochet te meurtrisse au museau.»

La leçon *discusserit* – ou la correction *decusserit*, adoptée par Heyworth (éd. 153; comm. 432–433) – fait de *puella* le sujet grammatical du vers 141. Heyworth interprète dans les mêmes termes la proposition qui suit *nil erit hoc*; il imprime donc *suo*. Ce choix permettrait de conserver *ausa* (comme l'ont proposé certains

³⁰ Ma traduction vise à préserver l'indécision qui préside quant au rattachement syntaxique du complément de uallibus.

³¹ Voir les reproductions de N éditées par T. Birt (Leyde 1911) et P. Fedeli (Assise 1985).

auteurs³²) si une telle occurrence du participe en usage absolu ou régissant une complétive au subjonctif (premat) se voyait légitimée par des parallèles convaincants. Faute d'en trouver, Heyworth doit se rabattre sur rostro te premet (ς) ipsa suo; il voit là une allusion au chien de chasse poursuivant (premet) une proie grâce au flair dont le pourvoit son museau (rostro). Riesenweber (n. 25) 215–217 objecte pertinemment à Heyworth qu'une corruption ipsa > ausa s'avère peu plausible et que le texte obtenu introduit une métaphore par trop brutale. On peut s'interroger, de fait, sur le sadisme extrême dont est ainsi dotée une puella qui ne libèrerait son amant percé d'un croc que pour mieux le traquer.

La plupart des éditeurs et commentateurs penchent pour discusseris (ς) ou decusseris (Broukhusius), de façon à ce qu'un rapport de coréférence s'instaure entre le sujet grammatical du vers 141 et le pronom te. Mais trois difficultés subsistent: l'emploi de discutio (si l'on ne reprend pas l'émendation de Broukhusius); la présence de confixum et les bizarreries syntaxiques qu'elle entraîne ou paraît entraîner; la redondance que semble créer le voisinage de rostro et ansa (ς) et les incertitudes qui pèsent sur le rapport de possession.

A priori, la confusion permanente des préfixes de- et dis- favorise decusseris (Havet (n. 6) 99, §351;220–221, §937). Mais comme l'a remarqué Riesenweber (n. 25) 212 n. 1, plusieurs attestations indépendantes recommandent de s'en tenir au préfixe transmis (ThLL s.v. discutio 1373,3sv.). Dans Sen. epist. 6,53,12 ((philosophia) quaedam (tela) discutit) et Stat. Theb. 6,772–773 (manibus nunc obuia tela | discutiens), le verbe prend un objet grammatical qui se rapproche sémantiquement de uncum. Dans Varro rust. 1,52,1 (tabula ... discutit e spica grana), s'ajoute un ablatif d'origine introduit par e; dans Lucan. 6,208–210 (elephans ... haerentes mota cute discutit hastas), mota cute se laisse interpréter à la fois comme un ablatif absolu («en remuant sa peau») et comme un ablatif d'origine («de sa peau qu'il remue»), et le recours au préfixe dis- est motivé par la nature même des mouvements latéraux et répétés grâce auxquels l'animal imprime à sa peau des secousses qui en font tomber les javelots. On notera que, dans les deux autres occurrences de discutio chez Properce, le verbe décrit un réveil qui s'accompagne, tout naturellement, soit d'un brusque sursaut lié à un cauchemar (2,26,20: cum mihi discussit talia uisa metus), soit de torsions alternées de la nuque vers la gauche et vers la droite qui puissent dissiper les vestiges du sommeil (3,10,13: Ac primum pura somnum tibi discute lympha); par contraste, le préfixe de decutio privilégie, comme dans Prop. 3,13,27 (Illis munus erant decussa Cydonia ramo), un déplacement rectiligne et/ou une orientation verticale. Par conséquent, tout recommande de construire mento non pas (en tant que datif ou ablatif) avec *confixum*, comme on le fait d'ordinaire, mais (en tant qu'ablatif)

³² R. Lucot, «Propertiana», *REL* 47 (1969) 340–344; D.A. Kidd, «Propertius Consults His Astrologer», *G&R* 26 (1979) 177; C. Mastroiacovo, «Cinzia pescatrice (Prop. 4,1,141–42)», *GIF* 53 (2001) 87–94.

avec *discusseris*³³. Comme chez Lucain, l'ablatif indique à la fois l'origine et le moyen, puisque c'est en agitant le menton qu'on peut dégager celui-ci du croc qui le transperce (voir Camps éd. du Livre IV 70).

Pasoli (éd. du Livre IV 64) défend *confixum* en invoquant un passage de Vitruve (7,3,2: *cultellique lignei in eas (alligationes) configantur*); mais *configo* reçoit là une acception («fixer quelque chose à/dans autre chose») qui se cantonne aux écrits techniques (*ThLL* s.v. *configo* 211,79sv.). Dans les exemples comparables au nôtre, les formes passives de *configo* ont un sujet grammatical désignant l'entité qu'un objet transperce, tandis que ce dernier se trouve éventuellement désigné par un ablatif (*ThLL* s.v. *configo* 210,10sv.). En reconnaissant *cum fixum* (ς) derrière *confixum*, on retrouve un usage banal de *figo* (voir 2,9,38–39; 2,13,2; 3,15,14 – 2,19,24 reste discuté, voir Fedeli éd. du Livre II 574–575); de surcroît, *cum* établit un lien syntaxique clair avec la proposition *nil erit hoc*. Plusieurs arguments m'inclinent néanmoins à suivre une autre voie. Pour commencer, on lit dans le *Culex* ces trois vers:

Ecce Ithaci coniunx, semper decus, Icariotis, femineum conspecta manet, manet et procul illa turba ferox iuuenum telis confixa procorum.

(Culex 265-267)

La substantivation *Icariotis*, qui fait référence à Pénélope, apparaît uniquement ici et, au vocatif, dans Prop. 3,13,10 (quaeque terunt fastus, Icarioti, tuos); Icariotide est une épithète chez Ovide (Pont. 3,1,113: Morte nihil opus est, nihil Icariotide tela). Le double homéotéleute manet, manet et rappelle un hexamètre de Properce (2,12,13: In me tela manent, manet et puerilis imago) issu d'un passage qui traite des flèches décochées par l'Amour³⁴. On peut donc penser que confixa livre un écho supplémentaire qui vient appuyer confixum émendé en confixus. Ce participe s'utilise souvent sans ablatif (ThLL s.v. configo 211,38 sv.; voir, par exemple, Lucan. 6,211–212, à propos de l'éléphant: citraque cruorem | confixae stant tela ferae); et les scribes, de manière presque systématique, tendent à multiplier les faux accords entre un nom et une épithète potentielle quand l'un et l'autre terminent les hémistiches d'une même ligne³⁵.

Reste alors à comprendre la syntaxe du distique en se privant de *cum*. Comme beaucoup d'autres langues, le latin recourt à des systèmes hypothétiques dont la protase, dépourvue de subordonnant, contient un verbe à l'impératif ou au

- Dans Verg. Aen. 9,810 (discussaeque iubae capiti), le datif peut exprimer un rapport de possession, ou revêtir une valeur locative qu'autoriserait le préfixe (ThLL s.v. discutio 1372,68). À mon sens, l'une hypothèse n'exclut pas l'autre, ce qui interdit, par contrecoup, d'interpréter mento comme un datif: si les aigrettes sont des parties constitutives du casque, le croc n'entretient évidemment pas le même rapport avec le menton qu'il transperce.
- 34 Voir mon article «Propertius 4.5.19–21», RhM 153 (2010) 180. Ce parallèle justifie de ne pas éliminer la seconde occurrence de manet, comme le voulait A.E. Housman, Classical Papers, J. Diggle/F.R.D. Goodyear (éds) (Cambridge 1972) II,566.
- 35 Voir J. Willis, Latin Textual Criticism (Urbana/Chicago/Londres 1972) 102–108.

subjonctif, tandis que l'apodose, introduite ou non par un coordonnant conjonctif (en l'occurrence, et), voit son verbe conjugué au futur³⁶. Properce nous offre de nombreux exemples d'une telle structure³⁷: 2,7,19–20 (placeam tibi, Cynthia, solus, | hic erit et patrio sanguine pluris amor); 2,8,4 (ipsum me iugula, lenior hostis ero); 2,24,23–32 (Contendat ... contendat ... discat ... pugnet ... ferat ... ebibat ... deneget ..., ... erit ... erit); 3,3,23–24 (Alter remus aquas, alter tibi radat harenas, | tutus eris); 3,9,47–56 (canam... ordiar..., | crescet et ingenium sub tua iussa meum | prosequar et...); 3,18,17–20 (I ... tolle ... finge ... iuuent ... supera ... sint ..., ... dabis); 4,2,22–26 (uerte..., ero; Indue..., fiam; Da... comprime..., | iurabis); 4,2,30 (Cinge ..., ... furabor); 4,2,37 (Suppetat hoc, ... praedabor et ibo); 4,5,9 (Illa uelit, poterit magnes non ducere ferrum); 4,5,29–30 (utere causis, | maior dilata nocte recurret amor)³⁸.

Dans les protases citées jusqu'ici où apparaît un subjonctif, celui-ci est mis au présent. Mais le subjonctif parfait fonctionne de la sorte chez Hor. sat. 1,1,45–46; 2,3,292–294; Tib. 1,6,53; Ov. rem. 506, trist. 2,259–260; Petron. 70,2; Mart. 3,38,8; 3,46,5; Iuv. 3,78. On peut donc, avec Dieterich (n. 36), Pasoli (éd. du Livre IV 64,83) et Flach (éd. 234–235), attribuer la même valeur à la combinaison discusseris ..., erit – d'autant qu'une telle approche éclaire le statut sémantique de bene. Contrairement à ce que suggèrent les traductions que j'ai pu consulter, cet adverbe ne modifie sans doute pas confixus, mais discusseris: il invite à imaginer que l'action décrite dans la protase trouve un total accomplissement³⁹ et il souligne, dès lors, le contraste qui s'instaure entre cette supposition optimiste et la dure réalité que prédit l'apodose; il en résulte que le vers 141 acquiert la valeur pragmatique d'une concession que j'ai rendue, en français, au moyen de la locution verbale «avoir beau».

Le retour de flamme qu'annonce *nil erit hoc* se concrétise, de toute évidence, dans un nouveau supplice que la leçon humaniste *ansa* (ς) aide à cerner. Le terme désigne une pointe acérée, comparable à l'*uncum* de la ligne précédente (Hutchinson éd. du Livre IV 85; Riesenweber (n. 25) 217–218). Si l'on interprète

- Voir A.A. Draeger, Historische Syntax der lateinischen Sprache (Leipzig ²1878–1881) I,315–316; II,26,218–219; R. Kühner et C. Stegmann, Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache. Zweiter Band: Satzlehre (Hanovre 1912–1914) II,165–166; J.B. Hoffmann et A. Szantyr, Lateinische Syntax und Stilistik (Munich 1972) 656–657; C. Touratier, Syntaxe latine (Louvain-la-Neuve 1994) 137; A. Dieterich, «Die Widmungselegie des letzten Buches des Propertius», RhM 55 (1900), cité ici d'après les Kleine Schriften, R. Wünsch (éd.) (Leipzig/Berlin 1911) 187; Shackleton Bailey op. cit. (n. 20) 225; Hutchinson éd. du Livre IV 141; Flach comm. 239–240.
- Certains de ces exemples ont troublé les philologues: voir, par exemple, ce qu'écrit Heyworth (comm. 142,326–327,385) à propos de 2,7,19–20, 3,9,47–56 (où il interprète *canam* et *ordiar* comme des futurs) et 3,18,17–20 (où il estime qu'avec l'impératif *supera* et le subjonctif *sint*, «Propertius sarcastically encourages the reader to engage in the pointless acquisition of possessions»).
- À la différence de Flach (éd. 234,261; comm. 239,253), je n'analyserais pas de la sorte le vers 4,6,80 (*Reddat signa Remi, mox dabit ipse sua*); l'interprétation conditionnelle s'avère alors trop faible dans son contexte.
- 39 L'adverbe acquiert une valeur analogue dans les tours *uix bene* et *non bene* (voir *ThLL* s.v. *bonus* 2125,29sv.).

rostro comme un ablatif instrumental, celui-ci désigne la partie extrême de la pointe (son «bec») et *suo* doit être préféré; mais aucun parallèle n'autorise cette lecture. Tout indique donc qu'il s'agit d'un ablatif de lieu qui précise, dans un vocabulaire originellement applicable au règne animal, l'endroit du visage (le «museau») voué à la meurtrissure (Riesenweber (n. 25) 219–220). Le choix de *tuo* au détriment de *suo* semble alors inéluctable, d'autant que des cumuls similaires (sans lien de coordination) du pronom personnel et du possessif ne manquent pas; Riesenweber (n. 25) 217 n. 2 cite, contre Fedeli (éd. du Livre IV 104), des exemples plus tardifs, mais on lit déjà, chez Properce: *tu* ... *tuo* (1,7,25), *te tuus* (1,13,28), *tuas tibi* (2,14,27), *tuus* ... *tibi* (2,18,35), *tua* ... *tibi* (2,34,27), *te* ... *tuis* (3,9,22), *tibi* ... *tuam* (3,15,21). Corollairement, on corrigera *premat* en *premet* (ς).

Cependant, une voie plus exigeante demeure ouverte, qui consiste à opter pour *premat ... sua*. Les possessifs pyrrhiques en -*a* bref figurent aisément en fin de pentamètre⁴⁰ et *sua*, loin de contrevenir à la grammaire, rattache le contenu propositionnel et le mode psychologique du désir, véhiculé par le subjonctif, au point de vue de la seule *puella*; autrement dit, celle-ci pense «rostro illum premat ansa mea». Properce recourt au même procédé dans un autre passage⁴¹:

Seu mihi sunt tangenda nouercae pocula Phaedrae, pocula priuigno iam nocitura suo (2,1,51–52)

52 iam ego: non NAFPT

«S'il me faut goûter au philtre de Phèdre la marâtre, ce philtre qui doit bientôt exercer ses ravages sur son beau-fils»

Soulignant l'étrangeté du texte transmis, Heyworth (comm. 112) corrige *Phaedrae* en *Thesei*. Thésée a effectivement échappé au poison que lui destinait Médée; mais cette rectification purement référentielle crée un doublon malvenu avec le vers 54 (*Colchis Iolciacis urat aena focis*), alors qu'un passage postérieur (4,5,5: *Docta uel Hippolytum Veneri mollire negantem*) lie de nouveau la légende de Phèdre à la thématique de la sorcellerie⁴². Assez curieusement, Heyworth ne s'attarde pas sur le possessif *suo*, dont Enk (éd. du Livre II ii,38) avait pourtant pressenti qu'il associe la croyance exprimée dans le pentamètre au point de vue de la *nouerca*: «quoniam Phaedra in mente poetae subiectum est actionis; illa

⁴⁰ Pour *mea*: 1,1,38; 1,8,34; 1,18,14; 1,21,10; 2,8,20; 2,12,20; 2,13,12; 2,22,40; 3,7,44; 3,17,14; 3,24,18; 4,8,34; 4,11,58. Pour *tua*: 2,2,4; 4,3,30; 4,5,76. Pour *sua*: 2,8,30; 2,28,46; 4,6,80.

⁴¹ Fedeli (éd. du Livre II 89) mentionne encore 1,4,25–26 (Non ullo grauius temptatur Cynthia damno | quam sibi cum rapto cessat amore deus), mais sibi figure dans une subordonnée et reste coréférentiel avec le sujet de la principale; la même observation vaut pour 4,1,117–118 (uatem | quam uetat auelli ueste Minerua sua). En revanche, l'emploi du possessif reflète le point de vue de Didon dans Aen. 4,632–633 (Tum breuiter Barcen nutricem adfata Sychaei | namque suam patria antiqua cinis ater habebat).

⁴² Voir mon article «Propertius 4.5.19–21» (n. 34) 145–146 n. 6.

enim pocula parat». Puisqu'il en est ainsi, on ne saurait maintenir *non*; si *uel*, suggéré par Camps (éd. du Livre II 13,74–75) exige un point de vue externe, *iam* convient parfaitement: Phèdre parie ou s'illusionne sur l'action exercée par son philtre, en pensant «pocula priuigno iam nocitura meo (sunt)». On relève une disposition verbale analogue en 2,26,12 (*saepe meum nomen iam peritura uocas*) et la confusion entre *iam* et *non*, qui implique une corruption intermédiaire *nam* spontanément ou secondairement écartée, ne saurait surprendre: un florilège du XIIIe siècle porte *iam* en lieu et place de *non* en 2,19,32 (*absenti nemo non nocuisse uelit*) et les manuscrits FLP transmettent *non credit* pour *iam credat* en 2,34,1 (Heyworth éd. xi,67,95); *iam/non* alterne avec *tam* dans Lucan. 3,96 [Housman, Shackleton Bailey], *nam/non* avec *nunc* dans Lucr. 6,239 [Martin] et en 2,10,10 (Heyworth éd. 51), *nam* avec *non* dans Sen. *Phaedr.* 598 [Viansino], etc.

Les philologues ne s'accordent guère sur l'interprétation qu'il faut donner aux deux métaphores de la cruauté féminine que nous offre ici Properce⁴³. Toutes choses égales par ailleurs, la reconstruction pour laquelle je viens de plaider favorise l'hypothèse selon laquelle cette double figure s'inspire des outrages que les chasseurs, pêcheurs et autres bouchers infligent au corps animal.

Correspondance:
Marc Dominicy
CP 175 Université libre de Bruxelles
Avenue Roosevelt, 50
B-1050 Bruxelles
mdominicy@ulb.ac.be